ROUBAIX

LETTRE OUVERTE

A M. LE MAIRE DE ROUBAIX

Monsieur le Maire,

Un « jaune » de mon atelier auquel on fait lire la « Croix », m'apprend que vendredi matin, à 11 heures, trois cléricaux de marque, MM. Louis Toulemonde-Parent, Paul Mulliez-Scalabre et Edouard Desbouvries se sont rendus à la mairie où ils ont tenu le discours suivant à votre représentant M. Sayet :

« Monsieur le Maire,

» Vos administrés, soussignés, au nombre de 30.000, en déposant entre vos mains leur protestation contre la séparation, vous remercient des votes que vous avez émis à la Chambre et vous prient de continuer à combattre ce projet funeste qui effraie les meilleurs esprits.

» Nous comptons, M. le Maire, sur votre obligeance pour communiquer cette pétition à MM. Chatteleyn, sénateur, et de Montalembert, député ».

Devant cette manifestation, et comme vos partisans vous considèrent comme un homme loyal et de bonne foi (ils le disent du moins) j'ai cru bien faire, en ma qualité d'électeur roubaisien, de vous adresser la présente en vous priant moi aussi de la communiquer à MM. Chatteleyn, sénateur ; de Montalembert, député, et d'en faire vous-même votre profit.

Je ne sais pas si la pétition qui vous a été remise est bien couverte de 30.000 signatures, puisqu'il n'y a pas bien longtemps, les monteurs de ce coup n'étaient pas eux-mêmes d'accord sur le chiffre, mais ce que je sais bien, c'est que la plupart de ceux qui ont signé, l'ont fait malgré eux.

Ainsi, moi par exemple, j'ai donné mon nom parce que la dame qui est venue me présenter sa liste était l'amie intime de ma patronne, et que j'étais bien certain d'être mis à la porte du jour au lendemain si j'avais seulement fait mine de résister.

Pourtant, Monsieur le Maire, je vous jure que je n'aime pas les curés et j'ai de bonnes raisons pour cela.

Quand j'étais tout gamin, je me rappelle que bien souvent j'ai été puni en classe parce que le vicaire de ma paroisse m'obligeait à laisser de côté mes leçons scolaires pour apprendre le catéchisme qui ne m'intéressait pas du tout.

Je vois encore cet homme noir, toujours fourré chez moi, surtout quand le père n'y était pas, pour ce mêler de tout ce que nous faisions et de ce que faisaient les voisins : des journaux qu'ils lisaient, des gens qu'ils fréquentaient, s'ils allaient ou non à la messe, etc...

Pourtant lorsque mon père est mort, tué par un accident d'usine, ce n'est pas le curé qui est venu nous tirer d'embarras. Au contraire, si j'avais eu l'argent dépensé pour l'enterrement religieux, ça m'aurait joliment aidé à me retourner.

Je suis parvenu cependant, pas sans peine, je vous assure.

Et maintenant que je suis marié et père de famille, c'est encore ces sacrés curés qui viennent mettre la brouille dans mon ménage : chaque fois que j'ai des histoires avec ma femme, je sais sur qu'elle revient du confessionnal.

Et cependant, j'ai signé pour le maintien du concordat que je voudrais de tout cœur voir abolir, parce que j'estime que la République sera plus avisée le jour où elle cessera d'entretenir les prêtres, ses ennemis et les ennemis de tout le monde sauf des patrons exploiteurs, pour s'occuper des institutions d'émancipation ouvrière.

Que ceux qui veulent des curés les payent ! Moi, je n'en ai pas besoin. Leurs patenôtres ne me sont pas indispensables pour rester honnête homme. Quand je vois ma famille, ma femme et mes moïches vivoter le moins mal possible avec le trop maigre produit de mon pénible travail, j'estime que je fais bien.

Et quand il m'est arrivé une fois d'entendre mes pauvres gosses crier famine, un jour que j'avais eu la faiblesse de m'attarder au cabaret, je n'ai pas eu besoin du curé pour comprendre que j'avais mal agi.

C'est pourquoi je trouve scandaleux que l'on ose user de mon nom pour mettre obstacle à une loi dont je souhaite ardemment la prochaine réalisation.

D'ailleurs si vous vous reportiez à ce qu'a dit précédemment en plusieurs article, le journal des socialistes et des républicains roubaisiens (et ses déclarations n'ont jamais été démenties), vous verriez par quelle abominable pression on est arrivé à réunir les signatures qui vous ont été remises.

Vous verriez qu'en outre des prétendues adhésions d'ouvriers, d'employés et de commerçants obtenues par une contrainte matérielle impunément exercée, elles comprennent une foule de belges, hommes et femmes, d'enfants mineurs, ou de braves gens illettrés ou absents dont on a voié les noms sans qu'ils s'en doutent.

Voilà, Monsieur le Maire, ce qu'à mon sens vous avez le strict devoir de faire connaître à la Chambre des députés au moment opportun.

Et c'est dans l'espoir que vous n'y faillirez pas que je vous salue, Monsieur le Maire,

Jacques Prolète.

Pour copie conforme :
MARCELS.

Leur Mesquinerie

Aujourd'hui à onze heures et demie la municipalité recevra officiellement « la Roubaisienne » pour la féliciter de ses récents succès.

Nous ne voyons aucun inconvénient, au contraire, à ce que l'on procède à l'arrosage officiel des lauriers de nos vaillants gymnastes.

Mais nous croyons d'autre part que M. Motte aurait pu choisir un autre moment.

Personne n'ignore à Roubaix, personne pas même M. Motte, que les prolétaires de Roubaix sont convoqués aujourd'hui, 1er Mai, à 11 heures et demie, à se rendre au cimetière pour honorer la mémoire de ceux qui sont tombés à la peine sur le champ du travail.

Et l'on se demande si M. le Maire de Roubaix n'a pas fait exprès de faire coïncider l'heure de la réception de la « Roubaisienne » avec celle de la manifestation ouvrière, pour essayer d'amoindrir cette dernière.

Il est triste pour un homme, de s'abaisser à de semblables procédés.

Ceux-ci n'auront pour conséquence que de faire ressortir une fois de plus l'attitude écœurante du premier magistrat de la commune à l'égard des travailleurs.

Mais le moment venu, les travailleurs se souviendront.

M.

LA... DISCRETION DES CLERICAUX

La narration par les deux organes réactionnaires de Roubaix, de la visite de M. le liquidateur Ch. Desreumaux chez les Carmélites de la rue Saint-Antoine, présente une lacune... voulue que nous tenons essentiellement à combler.

La « Croix » nous dit bien que pendant les opérations de l'inventaire, « M. le doyen de St-Martin vint protester énergiquement... »

Le « Journal de Roubaix » un peu plus loquace, ajoute : « Plusieurs voisins, MM. André Lepoutre et Félix Leroux, arrivèrent ; ils eurent de la peine à entrer dans la maison car la consigne était sévère... »

Je vous crois ! Tellement sévère, qu'ainsi que nous l'avons dit hier, elle consistait à ne laisser pénétrer personne dans la pieuse demeure.

Comment donc, par quelle voie mystérieuse, les copains des Carmélites sont-ils parvenus à forcer la consigne ? C'est ce que nos confrères ne veulent pas dire.

Eprouvent-ils donc quelque répugnance à faire assavoir à leurs lecteurs qu'il existe une communication entre l'établissement de M. Lepoutre et la maison des cloîtrées ?

Il n'y a pourtant aucun mal à ça... au contraire !

ON REGAMBRIOLE

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits par escalade, dans la nuit de samedi à dimanche, dans la brasserie coopérative du Pile, rue Marceau, en se servant d'échelles trouvées dans une maison en construction contiguë à la brasserie.

Après avoir fracturé les deux portes du bureau et fouillé les tiroirs dans lesquels ils ont enlevé pour cinq francs de timbres de quittances, pour un franc cinquante de timbres de 5 et 15 centimes, ils renversèrent le coffre-fort sur un amas de livres disposés sur trois pièces de bois, à l'aide d'un cric de forte dimension, provenant de la maison en construction.

Les malfaiteurs ont probablement été dérangés par M. Pilliet, maître-brasseur qui s'est levé vers deux heures du matin pour remplir ses fûts de bière. Toutefois, M. Pilliet n'a remarqué en ce moment rien d'insolite et ne s'est aperçu du vol que vers cinq heures du matin.

Les voleurs ont été volés... « volés », le coffre-fort cambriolé ne servant jamais que pour des papiers de commerce.

Ce n'est certes pas cela qu'ils convoitaient.

UN ESCROC APPREHENDE

Les agents Masse et Deronne ont mis en état d'arrestation, samedi vers 9 heures du soir, rue de l'Epeule, M. Jean-Baptiste Duquesnoy, 31 ans, domestique, sans domicile fixe, en vertu d'un mandat d'arrêt émanant de M. Carré de Malberg, juge d'instruction, à Lille, en date du 1er février 1905, pour escroqueries.

SOUS UN FIACRE

Samedi, vers 3 heures du soir, M. Alexandre Gagnion, 27 ans, marchand de journaux, demeurant rue des Longues-Haies, 96, a été renversé Grande-Place, par la voiture de M. Jules Marx, 26 ans, loueur de voitures, demeurant rue Sébastopol, 49.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Coille, M. Gagnion, qui avait été blessé au genou droit a été reconduit en voiture à son domicile.

VOLEURS DE BRIC-A-BRAC

Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents Gonce et Dendanne, débouchant rue de Blanchemaille, mirent en fuite trois individus qui abandonnèrent sur la chaussée une machine à couper les pommes de terre, une passette, une paire d'espadrilles et deux paires de sabots.

Les objets dérobés ont été reconnus comme étant la propriété de M. Jean-Baptiste Motte, 36 ans, qui cumule les professions de teinturier et marchand de pommes de terre frites, demeurant boulevard de Metz, cour Duponchelle, 12, dont on avait cambriolé la roulotte remisée dans un terrain vague à l'angle des rues du Cartigny et d'Oran.

M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement a ouvert une enquête.

AVANT LA FOIRE

Les agents Lambin et Carrette ont mis en état d'arrestation samedi après-midi, vers trois heures dans les allées du champ de foire le jeune Julien Vanhuysse, 13 ans, donneur de fils, demeurant rue de l'Alma, fort Watted, 28, qui avait dérobé des bâtons de nougat à l'étalage de M. Lestienne.

Un turbulent poivrot

M. Emile Vanbranteghem, 30 ans, tisserand, demeurant rue Drouot, 4, a été l'objet d'un procès verbal pour avoir, étant en état d'ivresse, causé du scandale boulevard Gambetta, samedi vers 5 heures du soir.

La fin d'un bohême

Hier matin, vers 4 heures et demie, M. Frédéric Deboosère, demeurant rue du Duc, 15, trouvait sur la berge du canal quai de Brest, un chapeau gris, une jaquette, une guitare et un carnet d'artiste au nom de Louis Robillard, né à Chartres le 21 août 1845, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57. Soupçonnant un suicide, M. Deboosère prévint M. Charles Grulson dont le bateau le « Rapide » est amarré au quai de Brest.

M. Grulson commença les recherches et bientôt, retirait du canal le corps de Robillard, qui était entre le bateau et le quai.

Le corps de l'infortuné Robillard qui ne portait aucune trace de violence a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

L'amour de la France

Samedi, vers 4 heures du soir, les agents Patin et Herkenrath ont arrêté place Ste-Elisabeth, un maraîcher, M. Hector Fieux, 34 ans, demeurant à Hem, hameau des Trois-Baudets, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Encore une brouette égarée

L'agent Moerman, a trouvé hier matin, quai de Bordeaux, une brouette marquée Lepers frères.

Dans l'oubliette

Hier, vers 2 heures du matin, M. Charles Boonne, 27 ans, chaudronnier, demeurant rue du Caire, 16, est tombé dans la cave d'une maison en construction Grande-Rue, 141.

Après avoir reçu au poste central les soins que nécessitait son état il a pu regagner son domicile.

C'EST DEMAIN

la grande mise en vente des nouveautés de la saison en tenues complètes pour hommes et jeunes gens et costumes enfants, à la maison des Magasins Belges, 38, Grande Rue à Roubaix, seule maison établie en France. On y vend le même prix qu'en Belgique. 1071-3.

LA RECEPTION de la « ROUBAISIENNE »

Aujourd'hui lundi 1er mai à midi, à l'Hôtel-de-Ville, l'Administration municipale recevra la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », à l'occasion des brillants succès qu'elle a remportés au concours de Bordeaux.

Les sociétés subventionnées sont invitées à se rendre à la gare, à 11 heures et demie très précises, pour prendre part au cortège et accompagner la dite société.

Le rendez-vous des gymnastes de « La Roubaisienne » aura lieu à la gare à 11 heures et demie. Tenue d'hiver.

— La 5e commission municipale est convoquée pour le lundi 1er mai, à midi, à l'occasion de la réception, à l'Hôtel-de-Ville, de la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne », qui a remporté de brillants succès au concours de Bordeaux.

Cinéma gratis t. l. jours : Galeries Lilloises 964-4.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Mulliez frères, filateurs, rue de l'Ommelet, le 26 avril, à cinq heures du soir, M. François Pelman, bâcleur, 15 ans, demeurant à Herseaux (Belgique), s'est fait une violente contusion au genou gauche en tombant. Quinze à vingt jours de repos.

— Le 28 avril, à trois heures du soir, au tissage Toulemonde-Destombe, boulevard Gambetta, le jeune François Vandewalle, 13 ans, donneur de fils, demeurant rue du Fontenoy, cour Moreau, 38, a eu l'ongle du médius arraché en pesant une ensouple sur un ratelier. Six semaines de repos.

— Au tissage E. Desrousseaux et Cie, M. Joseph Grésillon, 49 ans, tisserand, demeurant rue des Longues-Haies, 148, s'est, le 2 avril, à trois heures du soir, contusionné l'épaule gauche en levant une ensouple. Quinze jours de repos.

— Un homme de peine de chez MM. Jonville frères, meuniers, rue Condorcet, M. Jules Verbanck, 25 ans, demeurant à Wattrelos, fort Edouard, 20, a reçu un morceau de fer sur la main gauche, ce qui lui occasionna des contusions aux doigts. Quinze jours de repos.

— M. Jean Liénard, 23 ans, demeurant à Lannoy, rue du Champ-de-Mars, tisserand chez MM. Page frères, rue de Lannoy, a été piqué à la paume de la main droite par la broche d'une navette. Huit jours de repos.

— Chez M. Emile Eloy, rue du Pays, le 27 avril, à huit heures du matin, M. Léon Maerman, 64 ans, tisserand, demeurant rue Milton, s'est contusionné le pied gauche en tombant. Huit à dix jours de repos.

— Le 25 avril, à neuf heures du matin, M. Louis Daudrinel, demeurant rue de Cambrai, contremaître au tissage de MM. Mulliez fils et Parent, a reçu une paille de fer dans l'œil gauche. Huit jours de repos.

— Un tisserand de chez M. Florimond Wattel, fabricant, rue du Moulin, M. Jules Santens, 43 ans, tisserand, demeurant rue Deregnaucourt, 39, s'est, le 27 avril, à six heures du soir, contusionné le pied gauche contre une bascule de métier. Huit jours de repos.

— Chez MM. Lemaire frères et Richardson, le 27 avril, à dix heures et demie du matin, Mlle Alice Delrue, 19 ans, soigneuse, demeurant à Herseaux, rue de Mouscron, a eu la main droite comprimée entre deux organes d'une carde, ce qui détermina des plaies à l'annulaire et à l'auriculaire droits.

Docteur MONTAIGNE DENTISTE, ex-élève de l'Ecole dentaire française de Paris, 160, rue de l'Ommelet, Roubaix. — Extraction des dents sans douleur. 642-4.

Informations et Communications diverses

TOMBOLA DES PREVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS. — C'est le dimanche 14 mai 1905 qu'aura lieu le tirage de cette superbe tombola. Nous rappelons que le prix du billet est de 0 fr. 10, le lot 1.000 fr. et un grand nombre d'autres lots d'une réelle valeur.

Exposition des lots chez M. Théodore Lallemand, 36, Grande-Rue, à Roubaix.

LES ROLES RELATIFS à la taxe sur les chiens pour 1905 sont déposés chez M. le Receveur municipal, rue des Lignes, 12, et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Dépôt des Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar. 619-4.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 avril 1904

Naissances. — Penniez Henri, rue Lamos, cour Tiberghien, 2. — Praet Germaine, boulevard de Beaurepaire, 22. — Nieuwmunster Fernand, rue Olivier-de-Serres, 6 bis. — Rottiers Yvonne, boulevard de Colmar, 49. — Maerlen Edouard, rue de Naples, cour Bouchart, 1.

Publications de mariages. — Entre : Emile Decuypère, ouvrier en confection à Tourcoing, et Leontine Docoche, couturière, rue de la Macquellerie, 131. — Albert Boussier, sans profession, rue de Sébastopol, 87, et Marie Tapis, sans profession, rue de Lannoy, 298. — Alfred Poppe, employé de commerce, rue Saint-Roch, 80, et Lévine Dewismes, professeur de musique, rue de l'Epeule, 223. — Désiré Prez, brodeur, rue Lafontaine, 33, et Marie Deregnaucourt, soigneuse, rue Lafontaine, 11, maisons Vanhoutte. — Léonard Declercq, boulonnier, rue Watt, cour Six, 13, et Emma Vancoppenolle, bobineuse, rue du Fontenoy, cour Filpo, 2. — Jules Laroche, négrogerie, Parmentier, 19, et Ernestine Lebrun, épincheuse, rue Parpentier. — Léon Christiaens, tisserand, rue des Longues-Haies, 117, et Aurélie Hautecœur, bobineuse, rue des Longues-Haies, cour Vaoman, 2. — Georges Tiberghien, broyeur de chaînes, rue Thècle, 3, et Jeanne Kinta, piquûrière, rue Jeanne, 36. — Louis Dubos, magasinier, rue Philibert-Delorme, 37, et Augustine Vanwallenghem, doubleuse, rue des Parvenus, 35. — Gustave Bourgois, encolleur, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 9, et Marie Willem, bobineuse, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 21. — Jules Dumoulin, rejointoyeur à Fiers, et Rachel Desmytter, journalière, rue des Longues-Haies, 62. — Elie Olivier, employé au chemin de fer, rue de l'Avocat, 1, et Hélène Landrieu, piquûrière, rue Blanchemaille, 23. — Gustave Vandekerckhove, tisserand, rue Desaix, 34, et Marie De Poortère, ménagère, rue Saint-Joseph, 91. — Emile Poincelet, voyageur de commerce à Dijon, et Melvina Masquelier, sans profession, rue Fosseux-Chênes, 69. — Henri Pobie, charretier à Nordpeene, et Juliette Charlet, cuisinière à Roubaix. — Gustave Vandendriessche, négociant en cotons, rue Colbert, 18, et Alice Baudoux, sans profession, à Nauroy (Aisne). — Adrien Matin, employé, rue du Collège, et Hélène Bourdon, sans profession, à Lapugnoy.

Décès. — Doutreligne Gustave, 58 ans, tisserand, rue de Maubeuge, fort Loridan, 37. — Gellé Blanche, 8 ans, impasse Barbe-d'Or, cour Delacenserie, 7. — Vollekint Louise, 35 ans, ménagère, rue et fort d'Alger. — Boons Henri, 1 an, boulevard Beaurepaire, 124. — Vandewoonde Frédéric, 74 ans, journalier, rue Bernard, cour Boyaval, 2. — Vanderhaeghe Germaine, 1 an, rue Thècle, 10.

TOURCOING

Coups de couteau à la Croix-Rouge

Une scène au couteau s'est déroulée samedi, vers 10 heures un quart, rue de la Croix-Rouge, dans les circonstances suivantes :

Il y a une quinzaine de jours, Alphonse Ferrand, 21 ans, demeurant 99, rue Achille Testelin, était allé chez M. Jules Percke, 46 ans, cabaretier, 273, rue de la Croix-Rouge. Pris de boisson, Ferrand avait eu avec le patron de l'établissement une discussion, à la suite de laquelle il avait brisé plusieurs objets se trouvant dans la salle d'estaminet. Ferrand avait été mis à la porte, avec prière de ne plus reparaître.

Samedi soir, après avoir roulé dans différents cabarets, Ferrand, la tête un peu échauffée par l'alcool, résolut de se venger « de l'affront » à lui fait 15 jours auparavant par M. Percke.

Il se rendit vers l'établissement de ce dernier, en compagnie d'un camarade, Jules Hermann, 21 ans, dégorgeur, né à Mouscron, et demeurant rue Colbert, maisons Heuquet.

Ferrand se mit à frapper à coups de poing dans la vitrine du cabaret de M. Percke, tout en lançant mille injures à l'adresse de ce dernier.

Le cabaretier, attiré par le vacarme, sortit sur le seuil de sa demeure et pria Ferrand de rester tranquille. Achille Percke, 16 ans, qui était sorti en même temps que son père, s'approcha du tapageur qu'il invita également au calme.

Mal lui en prit, car Jules Hermann, qui jusqu'alors s'était tenu à l'écart, s'approcha et lui porta un violent coup de poing au visage.

Pendant ce temps, Ferrand avait tiré de la poche de son pantalon un couteau, dans l'intention bien évidente de se lancer sur le jeune Percke. Mais le père de ce dernier vit le mouvement. Il se précipita sur le porteur du couteau, le saisit par les jambes et le porta de l'autre côté de la rue. Un coup de couteau dans le dos fut sa punition. Heureusement, le mal ne fut pas grand ; la peau fut légèrement égratignée sur l'omoplate gauche. En sentant le coup, M. Percke jeta son adversaire sur le sol. A ce moment, Ferrand porta au cabaretier 4 nouveaux coups de couteau au front.

Les gardes Debuchy et Dumortier Jules, en tournée, perçurent le bruit de la lutte. Ils accoururent et arrêtèrent Ferrand qu'ils enfermèrent au poste du Blanc-Seau.

Dimanche matin, M. Vilain, commissaire central, a reçu la plainte de M. Percke et a ouvert une enquête.

Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Leduc. Ferrand sera transféré à Lille ce matin.

LES COURSES DE CHEVAUX

La grande réunion des courses de Tourcoing, qui a eu lieu hier après-midi, sur l'Hippodrome du Brun-Pain, n'a été favorisée par un temps bien splendide. Toutefois le monde était venu en foule pour assister aux péripéties des différentes courses. La pelouse et les tribunes étaient bien garnies. Au pesage également grande affluence et beaucoup de belles toilettes claires. On remarquait nombre de conseillers municipaux et de membres des sociétés hippiques de la région.

La musique municipale qui prêtait son concours à la réunion, fut, est-il besoin de le dire, très applaudie.

Voici le résultat des différentes courses :

Prix du Conseil général (au trot monté ou attelé), 800 francs de prix ; 16 inscrits, 8 partants. — 1er prix Raphaël, à M. Th. Pieraerts ; 2e prix, Calembourg, à M. de Wazières ; 3e prix Brelan, à M. Verroken.

Prix de l'Industrie (au trot monté ou attelé en partie liée. Heats, 2 sur 3), 3.000 francs de prix. 26 inscrits. — Première course, 18 partants : 1er arrivant, Bouzy, à M. Paul Choquet ; 2e Alcibiade, à M. A. Hémard ; 1e Ballade, à M. de Wazières.

Deuxième course, 13 partants : 1er arrivant, Ballade, à M. de Wazières ; 2e Bouzy, à M. Paul Choquet ; 3e Alcibiade, à M. A. Hémard.

Troisième course, 8 partants : 1er arrivant Alcibiade, à M. A. Hémard ; 2e Bel Ami, à M. du Rozier ; 3e Béros, à M. A. Perrin.

Trois chevaux différents ayant gagné chacun une épreuve ont dû prendre part à la quatrième épreuve qui fut définitive et dont voici le résultat.

1er prix Ballade, à M. de Wazières ; 2e Alcibiade, à M. A. Hémard ; 3e Bouzy, à M. Paul Choquet.

Derby de Tourcoing (au trot monté), 1.500 francs de prix, 14 inscrits, 6 partants : 1er prix Czar Nicolas, à M. G. Delebart ; 2e prix Impatient, à M. Abel Bassigny ; 3e prix Incroyable, à M. Abel Bassigny.

Steeple-Chasse militaire (3e série) ; 7 inscrits, cinq partants : 1er prix Souris, à M. Ducrocq ; 2e prix Cambronne, à M. Robillard ; 3e prix Trocadéro, à M. de Pret.

Prix du Chemin de fer du Nord (au trot monté ou attelé, handicap), 1.500 francs de prix, 18 inscrits, 15 partants : 1er prix Bienvenu, à M. M. Auberge ; 2e prix Raoul et Annamite, à M. Ed. Bataille ; 3e prix Adorée, à M. Antoine.

Le total général des mises pour le pari mutuel s'est élevé à 51.685 francs.

Les courses se sont terminées à 6 heures un quart.

LA RECEPTION DES GYMNASTES

La réception des gymnastes de l'Union Tourquennoise » et de la « Jeunesse du Blanc-Seau », de retour de la 31e fête fédérale à Bordeaux, a eu lieu hier matin, un plein succès, malgré un temps rien moins que clément.

Dès 10 h. 1/2, les promeneurs se rendent en foule vers la gare ou doit se former le défilé des sociétés de gymnastique et des différentes sociétés qui avaient été convoquées pour accompagner les premières.

A 11 heures, la pluie commence à tomber, retardant quelque peu la formation du défilé qui a lieu à 11 heures et quart. Le cortège se dirige vers l'Hôtel-de-Ville entre une double haie de curieux, dans l'ordre suivant : La Fanfare du Point-Central, la Musique Municipale, l'Orphéon l'Union des Travailleurs, l'Harmonie du Blanc-Seau, l'Echo de la Frontière, l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau. Les voitures officielles dans lesquelles se trouvent MM. Lamarcq, Deselme, employés de la Mairie ; Frère, conseiller sénatile, suivies des trompettes « La Revanche » et de délégations de diverses sociétés.

Les rues que parcourt le défilé sont pavoisées de drapeaux tricolores, l'Hôtel-de-Ville est également décoré pour la circonstance.

Vers 11 heures et demie, les sociétés font leur entrée dans l'immense hall de l'Hôtel-de-Ville, où les attendent MM. Dron, maire, Lecomte, Cordier, Flament, Salembier, adjoints, quelques conseillers municipaux.

M. Frère, président de l'Union Tourquennoise prend la parole. Il présente à l'Administration municipale les lauréats bordelais.

M. Lecomte, adjoint, remercie M. Frère et prononce un discours accueilli par des applaudissements.

La Musique Municipale entonne « La Marseillaise », tandis que de magnifique bouquets de fleurs sont offerts à MM. Frère, Thieffry, Delannoy et Deleschaux.

M. Dron, député-maire, ajoute alors quelques mots. Il est heureux de trouver à l'Hôtel-de-Ville les gymnastes avec lesquels il a passé de si belles journées à Bordeaux, journées dont il gardera en souvenir inoubliable. Son impression est que les sociétés de gymnastique du Nord ont eu, au concours de Bordeaux, une place d'élite. Il est fier de voir que la société de Tourcoing a été une des plus remarquables et a été choisie pour travailler devant le Président de la République. Il a remarqué la perfection de son travail et surtout il a été enthousiasmé par ces mouvements d'ensemble exécutés par elle. Il en remercie les monteurs-chefs MM. Delannoy et Delescluse.

Il faut, ajoute M. Dron, faire des efforts pour que l'Union Tourquennoise et la Jeunesse du Blanc-Seau se tiennent à hauteur de la réputation qu'elles se sont faite.

Parlant de la 32e fête fédérale qui aura lieu à Tourcoing, M. le maire dit que si à Tourcoing, le cadre ne sera pas aussi beau que celui de Bordeaux, du moins il y aura de la bonne volonté et le souci que tous apporteront pour que l'organisation en soit aussi parfaite que possible. Il exhorte les gymnastes à travailler.

De vifs applaudissements éclatent lorsque M. Dron a fini de parler.

M. Thieffry, président de la Jeunesse du Blanc-Seau, remercie l'administration municipale de la magnifique réception qu'elle a faite aux deux sociétés. Un vivat est chanté et la réception prend fin.

Les sociétés rentrent à leur siège.

LA LUTTE POUR LA VIE

Il y a quelque temps, Rémy Willems, garçon boulanger, demeurant rue du Brun-Pain, maisons Lorthiois, s'engageait au service d'un boulanger en remplacement de Cyrille Hassebaert, demeurant rue des Francs. Ce dernier, mécontent de perdre sa place, en voulut à Willems et jura de se venger.

Samedi soir, les deux garçons boulangers se rencontrèrent à l'angle des rues du Brun-Pain et du Moulin. Une discussion s'engagea ; Hassebaert, furieux, après avoir accablé d'injures son adversaire, lui lança un coup de poing dans la figure et un coup de pied sur le genou gauche. Il prit ensuite la fuite. Des passants se portèrent au secours de Willems, qui était tombé sur le sol.

Transporté à la pharmacie Ste-Anne, le garçon boulanger y reçut les premiers soins, puis fut reconduit à son domicile en voiture de place. M. le docteur Vermersch, appelé, constata que le blessé portait de multiples contusions au genou gauche et une plaie contuse de la région molaire gauche ; il prescrivit un repos de six semaines.

M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Dimanche, vers 5 heures du matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Bouille, directeur de l'école de la rue du Flocon.

Celui-ci fut averti par des voisins qui avaient aperçu de la fumée s'échappant par une fenêtre du 1er étage. M. Bouillé, accompagné de ses fils, monta avec des seaux d'eau. Il constata que le feu avait pris à de la paille située dans un réduit en-dessous de l'escalier du grenier. En quelques instants, ce commencement d'incendie fut éteint. Le compteur à gaz, qui se trouve dans ce réduit a été quelque peu endommagé ; les dégâts s'élèvent à une dizaine de francs.

MORT SUBITE

Mathilde Rosier, femme Dhaene, 44 ans, journalière, demeurant 26, rue de la Latte, souffrait depuis longtemps déjà d'une maladie de cœur. Se sentant plus malade samedi, elle en fit part à une voisine qui prévint M. le docteur Vermesch. Complaisante, la voisine se rendit ensuite à Wattrelos pour avertir les deux fils aînés de la femme Dhaene. Quand elle revint, vers 8 heures et demie, accompagnée de ceux qu'elle était allée chercher, elle trouva la malheureuse étendue à terre et ne donnant plus signe de vie. Le médecin constata le décès dû à une embolie cardiaque.

POUR VINGT SOUS

L'agent Volt a conduit au poste de police samedi, vers 9 heures et demie du soir, une nommée Marie Spilliaut, née à Saint-Pol-sur-Mer, le 11 avril 1885, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, qui se livrait au racolage dans la rue de la Gare. Après avoir passé la nuit au violon, la vendeuse d'amour a été remise en liberté, non sans avoir auparavant, été gratifiée d'un procès-verbal.

UNE BANQUEROUTE

M. Delalé, juge d'instruction, descendra à Tourcoing mardi matin, pour faire une enquête au sujet d'une banqueroute frauduleuse.

UN CAR EN PANNE

Les plombs de dynamo du car électrique partant de la gare des Francs vers midi et demi et se dirigeant vers la Croix-Rouge, ont brûlé en face de l'Hôpital, rue Nationale. Par suite de cet accident, le car est resté en panne à cet endroit en attendant qu'une autre voiture vint le prendre en remorque pour le ramener au dépôt.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. 570-4

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 30 avril

Naissances. — Louisa Planchart, 93, rue de l'Epeule. — Jules Desrumaux, 122, rue Nationale. — Marie Duhem, 122, rue Nationale. — Henri Bérat, 84, rue du Tilleul, cour Delobel. — Emile Desrousseaux, 16, rue Augereau.

Naissances. — Barrois Jean, rue des Carliers, 40. — Lécluse Fernand, rue Archimède, 8. — Cammertyn Jean, rue du Brun-Pain, 153. — Vanrobaeys Marcel, rue de Gand, 666. — Van-Huys Jules, rue du Halot, 123.

Publications de mariages. — Entre : Bonte Camille, employé, rue des Carliers, 123, et Desmarchelier Marguerite, piquûrière, rue des Carliers, 242. — Decuypère Emile, ouvrier en confection à Tourcoing, et Decoche Léontine, couturière à Roubaix. — Delbois Louis, journalier à Wavrin, et Bourbotte Elisa, bobineuse à Tourcoing. — Farvacque Henri, rattacheur, rue Auber, 48, et Catteau Eudoxie, rue du Clocher, 29. — Fleurant Germain, hôtelier à Bouscat, et Stien Flore, sans profession, rue de la Gare, 23. — Tiberghien Henri, employé, rue d'Hautbourdin, 20, et Charlon Ernestine, servante, rue Desurmont, 71. — Verhaist Jules, tisserand, rue Chevreul, 85, et Florin Hermance, soigneuse, rue de Bondues, 68. — Carré Louis, rattacheur, rue de la Croix-Rouge, 306, et Derachère Marie, soigneuse, rue de la Croix-Rouge.

Mariages. — Entre : Desrumeaux Henri, magasinier, et Leman Madeleine, dévideuse. — Papin Henri, rattacheur, et Boisgert Fidéline, soigneuse. — Merchez Alphonse, tisserand, et Van Gyseghem Eugénie, doubleuse. — Debrabant Jules, trieur, et Dutilleul Marie, visiteuse. — Vanartselaer Léon, couvreur, et Naessens Anna, soigneuse. — Losfled Auguste, rattacheur, et Chocraux Céline, rattacheuse. — Blic Oscar, chauffeur d'automobiles, et Decoene Eléonore, confectionneuse. — Hequette Albert, cordonnier, et Renaert Marie, moulineuse. — Roussel Jules, magasinier, et Lepers Jeanne, bobineuse. — Prouvost Arthur, maçon, et Brouck Jeanne, doubleuse. — Honoré Cyrille, ourdisseur, et Verne Eudoxie, doubleuse. — Debuigne Jules, garotteur, et Vandenbroucke Hélène, dévideuse. — Beulque Paul, magasinier, et Gilbert Laure, doubleuse. — Hus Moïse, pompier caserné, et Delannoy Zoé, soigneuse. — Vanhoutte Jules, chauffeur, et Vancaeleemont Gabrielle, dévideuse. — Brisse Charles, limonadier, et Gravet Blanche, soigneuse. — Prévost Antoine, magasinier, et Ghesquière Palmyre, tricoteuse. — Lecomte Louis, brigadier trompette, et Lefebvre Pauline, moulineuse. — Amerlynck Aloïse, ouvrier agricole, et De Waele Marie, servante. — Van de Velde Aloïse, tisserand, et Dessauvages Hélène, piquûrière. — Labbé François, employé de commerce, et Sanens Marie, piquûrière. — Lebrun Jean, mouleur, et Leclercq Clémence, doubleuse. — Lamarque Alphonse, employé, et Callewaert Julienne, encaisseuse.

Décès. — Duvillier Jean-Baptiste, 40 ans, négociant, rue du Prince, 6.

Décès. — Sophie Deleplanque, 55 ans, rue des Poutrains, 85. — Louis Piat, 67 ans, 3, rue d'Havré. — Amélie Couthier, 86 ans, 3, rue d'Havré. — Marie Rosier, 44 ans, journalière, 26 rue de la Latte. — Louis Allienne, 4 mois, 127, rue du Levant.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Decomte Albert-Emile, fils d'Emile et de Carrette Anne.

SANG ARISTOCRATE

On dit souvent : « Il a du sang aristocratique dans les veines. » Ce sang serait-il d'une meilleure qualité que celui des roturiers ? Pas du tout. Une longue lignée d'ancêtres n'est pas à préférer à une pinte de bon sang. Le sang du dernier des roturiers peut être plus riche, plus pur que le sang du plus noble des aristocrates. Riches et pauvres, nobles et paysans sont égaux sous le rapport du sang. Ils ne se portent bien qu'autant qu'ils ont les uns comme les autres un sang pur et riche. S'ils ne l'ont pas, ce sang riche et pur, les pilules Pink le leur donneront aux uns comme aux autres, car les pilules Pink donnent du sang avec chaque dose. Enrichissant le sang, tonifiant les nerfs, elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, la faiblesse nerveuse, les migraines, névralgies, sciatique. Le traitement est sûr, rapide, peu coûteux. On peut se procurer les pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Bailu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

M. Augros, instituteur à Romanèches-Thorins (Saône-et-Loire), écrit au sujet des pilules Pink :

« Depuis quelques mois, ma femme était pâle et sans forces. Je constate avec plaisir que l'emploi des pilules Pink a été d'un très heureux effet. L'anémie qui minait ma femme a complètement disparu. Ses forces et sa gaîté sont revenues. » 577-3.

CHRONIQUE des SPORTS et